

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions**  
**- TPSGC**  
**11 Laurier St./ 11 rue, Laurier**  
**Place du Portage, Phase III**  
**Core 0A1 / Noyau 0A1**  
**Gatineau, Québec K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Scientific, Medical and Photographic Division /  
Division de l'équipement scientifique, des produits  
photographiques et pharmaceutiques  
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier  
6B1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Système de décontamination CBRN	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-144546/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-144546	<b>Date</b> 2014-04-09
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$PV-947-64750	
<b>File No. - N° de dossier</b> pv947.W8476-144546	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-05-01</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Mascoll, Michelle	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pv947
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3467 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-3814
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

La modification 004 est émise pour apporter des changements à la Demande de propositions (DDP) et pour répondre aux questions des soumissionnaires.

## PARTIE 1: CHANGEMENTS À LA DDP

### 1) À la Partie 7, Annexe B « Articles finaux et établissement des prix pour l'acquisition »

SUPPRIMER : Cette annexe au complèt.

INSÉRER : L'Annexe qui est inclus comme pièce-jointe électronique à l'Avis de projet du marché.

**2) Ce qui suit est un résumé des changements apportés à l'énoncé des travaux (acquisition), aux SES et aux LDEC. Les documents révisés sont inclus dans les pièces-jointes électronique à l'Avis de projet de marché.**

NUMÉRO D'OBJET	CHANGEMENT
<b>ET (acquisition)</b>	<b>4 avril 2014</b>
11.2.1-1	Critères d'acceptation, ajouter série i. Données de RAM (i) Produits livrables subséquents, ajouter série i. Données de RAM (a)
11.2.4.0-1	Critères d'acceptation, ajouter série i. SRE préliminaire (i) Produits livrables subséquents, ajouter série i. SRE
<b>SES</b>	<b>Annexe A (énoncé de travail) – Appendice 1, 4 avril 2014</b>
3.6.20	"Toute partie" est éliminée de 3.6.20 : Nouveau texte : Les parties du système de décontamination qui utilise des composants textiles, comme les abris extensibles, doit respecter les spécifications suivantes :
3.6.6.0-1 3.6.6.0-2 3.6.6.0-4	SES 3.6.6.0-1, 0-2 et 0-4 sont modifiés à "analyse" à la revue critique de définition.
3.6.3.0-10	SES 3.6.3.0-10 est modifié en "analyse" à la revue critique de définition.
<b>LDEC</b>	<b>Annexe A (Énoncé des travaux) – Appendice 3, 4 avril 2014</b>
401 – (SRE)	Nouvelles échéances : Bloc 12 : La SRE devra être soumise avec la proposition. Délai de réponse : Le Canada donnera ses commentaires en dedans de vingt (20) jours ouvrables après l'octroie du contrat. Bloc 13 : La SRE mise à jour suite aux commentaires du Canada, devra être soumise pour acceptation en dedans de quinze (15) jours ouvrables de la réception des commentaires.
502 – Plan d'entretien	Nouvelle échéance :

	Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter la version préliminaire d'un plan d'entretien aux fins d'examen et d'évaluation dans les <b>quinze (15) jours ouvrables</b> suivant <b>la réunion inaugurale</b> .
503 – Données RAM	Nouvelle échéance, nouvelle requête : Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter ses données sur la fiabilité et la maintenabilité <b>des sous-éléments majeurs à la réunion inaugurale</b> .
504 – EDA/RSPL	Nouvelle échéance : Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter une version préliminaire de l'EDA et de la RSPL indiquant les principaux articles nécessaires pour appuyer l'approvisionnement initial dans les <b>quinze (15) jours ouvrables après l'octroie du contrat</b> .
505 – Documents techniques supplémentaires . . .	Aucun changement en français.
506 – Dessins techniques . . .	Nouvelle échéance, nouvelle requête : Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter <b>des échantillons représentatifs</b> desdits dessins dans les vingt (20) jours ouvrables <b>après l'octroie du contrat afin que l'AT puisse donner des commentaires initiaux à la réunion inaugurale</b> .
507 – Dessins des plaques signalétiques	Nouvelle échéance : Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter une version préliminaire des dessins de plaques signalétiques qui doivent figurer sur les systèmes et les sous-systèmes dans les soixante (60) jours ouvrables suivant <b>l'octroie du contrat</b> .
508 – Liste d'identification unique . . .	Nouvelles échéances : Bloc 12 : Les données doivent être fournies dans les trente (30) jours ouvrables <b>précédant la livraison du premier</b> système de décontamination. Délai de réponse : L'AT communiquera ses commentaires dans les <b>dix (10) jours</b> ouvrables suivant la réception desdites données.
509 – Matériel de nature délicate et . . .	Nouvelle échéance : L'entrepreneur doit présenter le matériel de nature délicate et les articles contrôlés dans les <b>quinze (15) jours</b> ouvrables suivant <b>la réunion inaugurale</b> .
510 – Données de marquage . . .	Nouvelle échéance : Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter les données de marquage pour le stockage et l'expédition dans les <b>quatre vingt (80) jours</b> ouvrables suivant <b>l'octroie du contrat</b> .
511 – Données d'emballage	Nouvelle échéance : Bloc 12 : L'entrepreneur doit présenter les données d'emballage dans les <b>quatre vingt (80) jours</b> ouvrables suivant <b>l'octroie du contrat</b> .
601 – Manuel d'utilisation	Nouvelle dépendance : Bloc 12 :

	Une version préliminaire du Manuel d'utilisation unilingue anglaise doit être présentée dans les soixante (60) jours ouvrables suivant l'approbation <b>du manuel de maintenance.</b>
603 – Guide d'utilisation	Nouveaux mots : Bloc 12 : Une version préliminaire du guide d'utilisation unilingue doit être présentée dans les vingt (20) jours ouvrables suivant l'approbation <b>préliminaire</b> du manuel d'opérateur <b>anglais.</b>
<b>ÉVALUATION</b>	<b>APPENDICE 1 À L'ATTACHEMENT 1 À LA PARTIE 4</b>
-	Aucun amendement.

## TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

### PARTIE 2 : QUESTIONS ET RÉPONSES

**Question 42 :** Nous avons une question supplémentaire, est-ce que des composants électriques et la conception des installations électriques en conformité avec normes CE (Union européenne) sont également acceptables à l'AT?

**Réponse 42 (révisée) :** OUI, les normes CE sont acceptables à l'AT.

**Question 81 :** LDEC 601 Technical Data Package

Case 13:

L'entrepreneur doit soumettre un manuel de l'opérateur bilingue (anglais et français) pour examen dans les vingt (30) jours ouvrables suivant la réception des commentaires de l'assistance technique sur le projet de manuel d'utilisation anglais.

Question:

Il semble y avoir une erreur dans la LDEC. Est l'exigence de soumettre à nouveau vingt ou trente jours après la réception des observations de la TA?

**Réponse 81 :** La séquence est la suivante:

1. Soumettre le manuel dans les 60 jours de l'EBS préliminaire,
2. L'AT envoie ses commentaires dans les 20 jours,
3. Soumettre l'Anglais révisé dans les 20 jours,
4. L'AT examine le Manuel à la FCA, envoie commentaires dans les 20 jours,
5. Soumettre le manuel bilingue dans les 30 jours,
6. L'AT envoie ses commentaires dans les 30 jours,
7. Soumettre le manuel bilingue révisé dans les 20 jours,
8. L'AT envoie ses commentaires dans les 15 jours,
9. Soumettre version finale dans les 15 jours.

**Question 82 :** Est-ce que les tâches SES doivent être incluses dans l'échéancier directeur de projet - EDP - (alors que le service est un contrat distinct).

La page 26 de 28 de l'ET annexe A n'énumère pas le plan de gestion du SES en tant que critères d'entrée réunion inaugurale.

**Réponse 82 :** Merci pour cette observation.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-144546/A

Amd. No. - N° de la modif.

005

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv947

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-144546

File No. - N° du dossier

pv947W8476-144546

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Oui, les tâches de SES qui ont lieu au cours des 36 mois du contrat d'acquisition doivent être incluses dans l'échéancier directeur du projet.

L'ET du SES, 3.2.2 exige un plan de gestion du programme SES. La LDEC SES ISS-001 stipule le plan de gestion du programme SES proposé doit être fournie avec la soumission.

L'ET du SES, 3.2.7.1 exige une réunion inaugurale. Le plan de gestion du programme SES est critère d'entrée pour la réunion inaugurale du SES.

Le Canada a l'intention de combiner les réunions inaugurales des contrats d'acquisition et de SES en un seul événement. Selon personnel impliqués, certaines parties des réunions seront séquentielles, d'autres pouvant être concurrentes.

**Question 83 :** 3.6.3.0-6 travers 3.6.3.0-8

Surfaces métalliques intérieures doivent être peintes avec le RRAC, conformément à l'attachement 1 Énoncé de travail pour les revêtements résistants aux agents chimiques (RRAC) - Méthode B.

Les surfaces intérieures doivent être finis à la norme MIL-PRF-22750 (dernière édition) de couleur blanche (blanc brillant) 17925 conformément à FED-STD-595C, ou un équivalent non-RRAC approuvé par l'AT.

Le système de décontamination et composants peints avec de la peinture RRAC doivent être étiquetés « CARC / RRAC » en lettres de 2,5 cm de haut (espace le permettant) de couleur contrastante.

Est-ce que cela s'applique à tous les composants métalliques d'intérieur?

De préoccupation spécifique sont tous les éléments peints dans le commerce comme les pompes, boîtes de vitesses et toute la tuyauterie Inox, raccords de tuyaux, etc

Si nous prenons la déclaration SES littéralement, il subira d'importants coûts pour peindre et étiqueter chaque composant - Est-ce l'intention?

**Réponse 83 :** Non. L'objectif est que les nouvelles surfaces métalliques soient peintes RRAC, ou un équivalent non-RRAC approuvé par l'AT.

**Question 84 :**

Questions DP Ref : Annexe A Énoncé des travaux Annexe 1 Spécification des exigences du système ( SES ) 25 février 2014

Au 3.3.3.0 les exigences indiquent que le module de décontamination du personnel doit fournir un flux continu d'air ambiant propre à travers la partie couverte des procédés de décontamination, à contre-courant du personnel entrants et d'équipement personnel .

Dans décontamination chaud / froid de la ligne générale prévue le flux de l'air ambiant doit être dans un arc de 45 degrés par rapport au flux entrant de personnel .

Est-ce l'espoir que les procédures de décontamination du personnel cesseront si le débit de l'air ambiant dépasse l'arc de 45 degrés ?

En outre est-ce que la diminution de l'écoulement de l'air ambiant à un débit négligeable arrêtera les procédures de décontamination du personnel?

Clarification nécessaire.

Flux d'air continu ne peut pas être maintenu dans un processus de décontamination ouvert .  
Les restrictions sont la direction et vitesse du vent .

Si le changement de direction du vent au-delà des paramètres acceptés du système de décontamination doit d'être arrêté . Si la vitesse du vent devient négligeable le système doit être arrêté .

Q : S'il vous plaît décrire les attentes / paramètres pour maintenir un écoulement continu de l'air ambiant ?

**Réponse 84** : Ce que nous demandons, c'est un système de ventilation mécanique (ventilateurs) qui chauffe également l'air à au moins 18 C lorsque la température ambiante est inférieure à 18 C. Cela va déplacer l'air de la chambre d'habillement au travers des douches et à travers l'antichambre.

**Question 85** :3.6.20 Textiles - Toute partie du système de décontamination en utilisant des composants de textiles, tels que des abris extensibles, doit répondre aux spécifications suivantes:

Il semble que les spécifications de tissu à 3.6.20 sont pour les tissus légers appropriés pour les refuges, les rideaux et les vestibules.

Les spécifications ci ne sont pas adaptés pour les autres produits textiles tels que les réservoirs pliants (vessies), des bermes de confinement, des fosses shuffle et les bermes de véhicules.

Il est recommandé que le MDN supprimer le mot « Tous » de la spécification d'éliminer toute confusion lors de l'évaluation de la solution finale.

**Réponse 85** : L'AT est d'accord.

« Toute partie » est éliminé de 3.6.20.

Nouveau texte :

Les parties du système de décontamination qui utilise des composants textiles, comme les abris extensibles, doit respecter les spécifications suivantes :

**Question 86** : L'appendice A1 à l'annexe A (ET Acquisition) Objets # 3.6.6.0-1, 3.6.6.0-2 et 3.6.6.0-4

Dans la SES, les exigences mentionnées dans la référence (3.6.6.0-1, 3.6.6.0-2 et 3.6.6.0-4) doivent être démontrés à la CDR.

Afin de démontrer le volume du système de décontamination et l'exigence de masse (SRS 3.6.6) spécifiées à l'annexe A, paragraphe 9.5.1.0-1 (i), il est nécessaire d'avoir physiquement tous les composants qui seraient entreposés dans des conteneurs, qui serait difficile à réaliser avant la conception est terminée.

Nous demandons MDN d'envisager de changer la méthode de vérification de « démonstration » à « l'analyse » pour les besoins 3.6.6.0-1, 3.6.6.0-2 et 3.6.6.0-4. Par analyse, en utilisant des modèles 3D, nous serions en mesure de démontrer la conformité à ces exigences.

**Réponse 86** : Merci pour cette observation, vous avez raison.

SES 3.6.6.0-1, 0-2 et 0-4 sont modifiés à « l'analyse » à la revue critique de définition.

**Question 87** : Pour toutes les exigences qui ne sont pas spécifiquement adressée à l'attachement 1 de la partie 4 ÉVALUATION DE L'OFFRE, est-ce que le gouvernement du Canada s'attend une réponse paragraphe par paragraphe de réponse pour les trois documents de référence ci-dessous, y compris:

1. Annexe A Énoncé des travaux, Système de décontamination CBRN des FAC
2. Annexe A Énoncé des travaux, Appendice 1 Spécifications des exigences relatives au système (SES)

### 3. Annexe A Énoncé des travaux, Soutien en service du système de décontamination CBRN des FAC.

**Réponse 87 :** Non.

**Question 88 :** 3.6.3.0.10 Le système et les composants de décontamination doivent montrer aucun signe de dégradation ne se dégrade pas suite à l'exposition aux ultraviolets des cycles diurnes de rayonnement solaire de pointe de 1 120 W / m<sup>2</sup> au pic de température de 49 oC .

Méthode d'essai 505 de la norme MIL- ST- 810F et il semble être très large de manière à permettre à tout type de matériel ( peinture , métal , Polymeric , etc ) qui peuvent être déployées à l'extérieur.

Comme telle, elle permet à l'utilisateur un large éventail de choix :

- Procédure ( 2 ) - se concentrer sur la chaleur ou aux UV
- Durée ( 2 ) - trois cycles de chaleur ou un pour UV
- Le cycle diurne ( 3 ) - conditions à travers le monde imitent , haute température ou le climat modéré
- Humidité (illimité ) - spécifique à l'environnement dans lequel le réservoir fonctionne
- Température (illimité ) - spécifique à l'environnement dans lequel le réservoir fonctionne
- Source de lumière (5), - l'halogénure de métal , au xénon à arc , de sodium ou de la vapeur de mercure , la vapeur multi-

Même si trois conditions pour chaque température et l'humidité ont été définis (pour refléter les salles d'opération les plus courants ), puis un utilisateur aurait encore 540 combinaisons à considérer avant de décider quel ensemble de conditions pour tester le matériau du réservoir . Chaque fabricant pourrait tester différemment pour aucun moyen de comparer les performances des produits similaires. De plus, chaque fabricant aurait potentiellement d'exécuter les 540 combinaisons de prouver le matériau est polyvalent . Enfin, le protocole MIL- ST- 810F teste la matière par rapport à seulement et non l'utilisation finale du produit des conditions climatiques .

Recommander utilisant ASTM type de D2565 ou ASTM B G154 pour les composants de tissu enduit (réservoirs de la vessie et des bermes de confinement .

- les conditions de test UV sont spécifiées si facile de comparer les produits.
- Tous les fabricants de matériaux ont probablement données à l'aide de cette méthode de test pour les modifications à la matière une base solide à partir de laquelle on peut comparer.

**Réponse 88 :** L'exigence 3.6.3.0-10 ne précise pas que MIL-STD-810F doit être utilisée pour la vérification de l'exigence.

SES 3.6.3.0-10 est modifié en « analyse » à la revue critique du concept (CDR).

**Question 89 :** 3.2.3.3.0-2 Le système de décontamination doit incorporer un système de rampe de pulvérisation qui peut être facilement installé à l'avant d'un camion transportant le système de décontamination, sans modification du camion.

Est-ce qu'une liste des camions destinés à l'application de la barre de pulvérisation est disponible avec des données dimensionnelles de référence?

Cela permettrait de mieux comprendre les limites de l'interface et la portée pour une conception universelle compatible

**Réponse 89 :** Une liste des camions lourds les plus probables sera disponible dans quelques jours.

**Question 90 :** 3.2.3.3.0-3 Le système de décontamination doit permettre à un opérateur assis dans la cabine du véhicule porteur de contrôler le flux de décontaminant pulvérisé sur la route.

Peut-on supposer qu'une attache de la télécommande peut être passée par une fenêtre ouverte ou d'une autre ouverture du véhicule?

**Réponse 90 : Oui.**

**Question 91** : 3.3.1.4.0-4 Le module de décontamination du personnel doit fournir deux (2) postes par ligne pour la douche.

3.3.1.4.0-5 La première station dispense de l'eau savonneuse.

3.3.1.4.0-6 La deuxième station dispense de l'eau de rinçage.

Il y a-t-il une spécification réelle pour le temps qui est disponible pour chaque station et pour le débit souhaité pour l'eau savonneuse et les stations d'eau de rinçage?

**Réponse 91** : C'est laissé au concepteur / entrepreneur à concevoir pour répondre à la performance.

Avec une exigence de 20 personnes par heure, une personne doit sortir toutes les trois minutes. Le qui est temps est disponible pour une doucher ou se rincer dépend du nombre de voies. Avec les exigences de séparation des sexes, l'AT s'attend à au moins deux voies. Avec deux voies, jusqu'à six minutes sont disponibles à chaque station et encore réaliser une personne toutes les trois minutes. Une production plus rapide est acceptable.

Les débits d'eau doivent être capables de satisfaire la performance exigée. Si le débit est insuffisant pour permettre le savonnage ou rinçage dans le temps imparti à chaque station, le système ne répond pas à l'exigence de 20 personnes par heure.

Le concepteur est libre de choisir les pommes de douche et accessoires pour répondre aux besoins. Cela déterminera la consommation d'eau et les besoins d'entreposage d'eau potable, que le concepteur doit satisfaire pour atteindre la performance de 20 personnes par heure sur la ligne de décontamination.

**Question 92** : 3.4.14.0-12 La station demande de décontamination doit se laver et rincer à l'avant, à gauche, à droite et face arrière, face supérieure et inférieure de véhicules.

Pouvez-vous préciser si l'intention est pour le système pour fournir la capacité d'appliquer de l'eau chaude / eau savonneuse et rincer ou a l'intention de reproduire la capacité de pulvérisation sous pression élevée de de la première et de la troisième stations de lavage et de rinçage?

**Réponse 92** : L'intention est d'être capable d'exécuter le lavage, l'application décontaminant et le rinçage à la station de décontamination si nécessaire.

On s'attend à ce que la station d'application de décontamination reproduirait la capacité des autres stations de lavage de pression ou de rinçage.

Cependant, la capacité d'appliquer de l'eau chaude savonneuse et de rincer satisferait à cette exigence.

**Question 93** : 3.6.1.0-3 Le système de décontamination doit empêcher l'eau à bord tout en voyageant à un chantier.

Nous supposons que le but est que tous les citernes ou des appareils de chauffage appropriés peuvent être utilisés pour effectuer cette.

La conséquence est la nécessité de l'électricité tout en voyageant.

Est-il l'intention de fournir un véhicule 24 VDC pour le diesel tiré ou radiateurs électriques à courir pendant le transport? Si c'est le cas, ce interconnexion devrions-nous prévoir?

Ou devrions-nous supposer le groupe électrogène à bord sera exécuté pour alimenter ces appareils de chauffage en transit?



---

**Réponse 93 :** La disponibilité d'une modèle de camion lourd spécifique n'est pas garantie. L'AT préfère une solution qui est indépendant d'un véhicule porteur.

**Question 94 :** Référence SOW 8.13.6.0-2 et DID TR-002, de la Formation

Les deux documents font référence à la formation, faisant référence seulement à la formation de l'opérateur. Aucune référence n'est faite à la formation de maintenance de première ligne. S'il vous plaît confirmer la maintenance de première ligne n'est pas nécessaire dans le matériel didactique du cours de conversion.

**Réponse 94 :** Maintenance de première ligne n'est pas nécessaire pour le matériel didactique du cours de conversion.

**Question 95 :** Référence SOW 8.13.5.0-3, Matériel de formation pour le cours de conversion. (CT)

Nous comprenons que le matériel pour la formation de conversion (CT) doit inclure les diapositives PowerPoint pour soutenir le cours CT. Et, nous supposons qu'il n'est pas obligatoire que ce PowerPoint soit mis en œuvre sur un système de gestion de l'apprentissage. S'il vous plaît confirmer notre hypothèse est correcte.

**Réponse 95 :** Votre hypothèse est correcte.

**Question 96 :** Relatif à l'échéancier (Plan de gestion de projet, échéancier directeur du projet): Un grand nombre de tâches dépendent de la structure préliminaire de répartition de l'équipement acceptée (Preliminary EBS (a)).

Dans l'énoncé des travaux - l'EBS préliminaire (a) est énuméré comme un suivi de la réunion inaugurale et un suivi de la revue critique de définition (CDR).  
Devrait-il être l'EBS (i)?

Le LDEC 401 précise que l'EBS préliminaire doit être soumis à l'approbation 20 jours après la revue critique de définition (CDR).

Le LDEC 503 - Les données sur la fiabilité et la maintenabilité (R&M) sont soumises après l'approbation préliminaire de EBS, ne mentionne pas les (R&M).

Si ce n'est pas celle d'après la revue critique de définition (CDR), alors pourquoi les données sur la fiabilité et la maintenabilité (R&M) doivent être soumises avant la (CDR) - comme par ET la page 26 - 11.2.3?

EBS préliminaire initiale n'est nécessaire Comme une entrée au CDR - .

S'il vous plaît préciser.

**Réponse 96 :** Merci d'avoir signalé ce problème.

Beaucoup de données du contrat sont de nature itérative. Elles commencent avec un avant-projet initiale qui sont développées au fur que le travail progresse. Ainsi, quelque chose soumis à la réunion inaugurale, par exemple la Structure de répartition de l'équipement (EBS) (p) est acceptée après révision et ajustements pour les commentaires de l'AT. Cet EBS (a) devient la base pour l'EBS plus détaillé qui sera soumis au CDR. Il se présente une fois de plus comme EBS (i), qui, après examen et ajustements est acceptée par l'AT. Cet EBS (a) est révisé au besoin, à tout moment qu'il ya un changement à l'équipement. Tout changement génère un nouveau EBS (i) devant être examiné par l'AT. En conséquence l'EBS d'entrée à la revue critique de définition (CDR) est un EBS (i).

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-144546/A

Amd. No. - N° de la modif.

005

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv947

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-144546

File No. - N° du dossier

pv947W8476-144546

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

L'examen de l'AT a conclu que les données de R&M de sous-ensembles principaux sont nécessaires comme un critère d'entrée à la réunion inaugurale, afin de discuter la qualité et l'état complet des données de contrat R&M.

Les critères d'entrée pour la réunion inaugurale et la revue critique de définition ont été modifiés. L'AT a examiné les LDEC pertinentes et a révisé les horaires et les dépendances de l'EBS (a) à la revue critique de définition. (Voir la liste de modification)